



Au secours, la terre tremble !

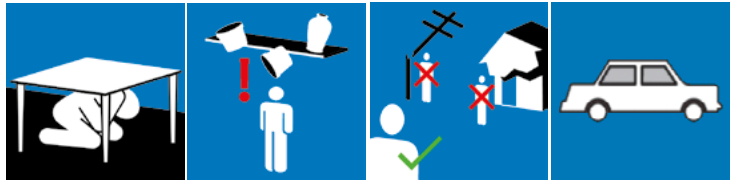
Que faire en cas d'événement sismique ?

Les tremblements de terre sont impossibles à prévoir. Des moyens simples permettent cependant de réduire les conséquences et dommages possibles, chez soi et en vacances.

avant



pendant



après



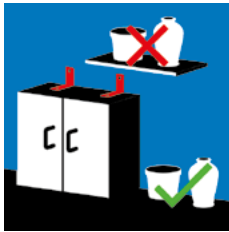
Avant un fort tremblement de terre

Nouvelles constructions, transformations et rénovations



- La construction parasismique selon les normes de construction de la SIA 260 ff. offre la meilleure protection face aux conséquences d'un tremblement de terre. Elle a pour objectif prioritaire d'éviter l'effondrement d'un bâtiment entraînant des pertes de vie et des blessés.
- Vérifier si la souscription d'une assurance tremblements de terre pourrait être judicieuse afin de réduire le risque (financier) personnel.

Sources de danger à l'intérieur des bâtiments



- Fixer les objets qui peuvent, en raison des secousses, être endommagés et / ou chuter et causer ainsi des blessures. Par exemple les revêtements de plafonds, les étagères et leurs contenus, les téléviseurs, les installations stéréo et les éclairages en font partie.

Se tenir prêt (face aux tremblements de terre et aux autres situations d'urgence)



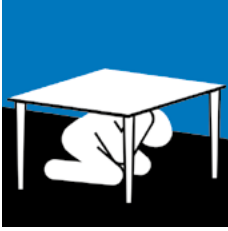
- Réfléchir au comportement nécessaire lors d'un séisme (voir «Pendant un fort tremblement de terre»).
- Savoir où sont situés les interrupteurs et robinets principaux d'alimentation en gaz, en eau et en électricité et comment les couper.



- Tenir prêtes les provisions domestiques d'urgence (voir dépliant «provisions» de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays OFAE).
- Constituer une trousse de premier secours.
- Copier les documents importants tels que passeport ou permis de conduire et les tenir prêts en cas d'événement.
- Tenir prêtes une lampe de poche pour pallier aux pannes de courant ainsi qu'une radio alimentée par piles ; tenir prêtes des espèces (retrait au distributeur éventuellement impossible).

Pendant un fort tremblement de terre

A l'intérieur des bâtiments



- Se mettre à l'abri (par exemple sous une table solide).
- Prendre garde aux objets qui chutent ou se renversent (par exemple étagères, meubles lourds, téléviseurs et installations stéréo, éclairage) et éviter la proximité des fenêtres et des baies vitrées, celles-ci pouvant se briser.
- Ne quitter le bâtiment que lorsque les environs sont sûrs (par exemple après la chute d'objets tels que des tuiles).



A l'extérieur



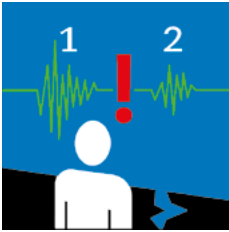
- Rester à l'extérieur, ne pas se réfugier dans un bâtiment.
- Eviter la proximité de bâtiments, de ponts, de pylônes électriques, de grands arbres et d'autres objets susceptibles de s'effondrer ou de chuter.
- S'éloigner des points d'eau.

Dans un véhicule



- Arrêter le véhicule et ne pas le quitter pendant la durée du séisme.
- Quitter les ponts, les passages souterrains et les tunnels.
- Eviter la proximité des bâtiments situés au bord de la route (risque d'effondrement).

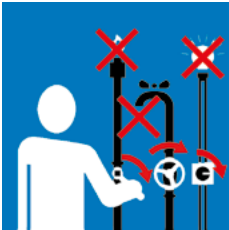
Après un fort tremblement de terre



- S'attendre à des répliques sismiques.
- Apporter de l'aide, sans se mettre en danger.
- Examiner les bâtiments pour déceler les dommages. Quitter les bâtiments en cas de dommages importants. Il se peut que le bâtiment soit menacé d'effondrement et qu'il ne résiste pas à un autre séisme.



- Prudence en quittant le bâtiment. Il pourrait y avoir des chutes d'une partie de la maçonnerie, de poutres de la toiture, de tuiles, etc.
- Inspecter les bâtiments et les environs à la recherche d'éventuels foyers d'incendie. Eteindre si possible les feux de faible importance et / ou alerter les pompiers.



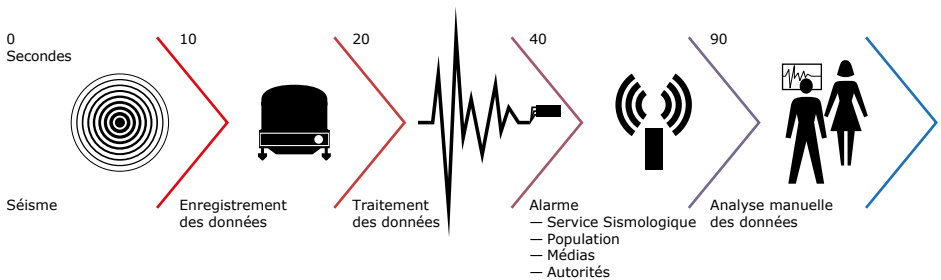
- Contrôler les conduites de gaz, d'eau et d'électricité et les couper en cas de doute.
- S'informer par la radio, la télévision ou Internet.
- Suivre les instructions des forces d'intervention.



- Ne téléphoner qu'en cas d'urgence. Garder le réseau libre pour les véritables urgences.
- Pas de trajets privés en voiture. Garder les routes libres pour les forces d'intervention.
- Les pannes de courant sont probables.

Que fait le Service Sismologique Suisse en cas d'événement sismique ?

Le SED enregistre les vibrations du sol 24 heures sur 24. En l'espace de 90 secondes environ sont publiées sur son site internet www.seismo.ethz.ch des données relatives à l'heure, au lieu, à la magnitude et aux conséquences possibles du séisme. Le SED signale automatiquement aux autorités et aux médias les séismes susceptibles d'être ressentis. Dans le même temps, ces informations sont transmises par pager, e-mail et SMS au service d'astreinte 24/7 du SED. Celui-ci se tient en outre en permanence à la disposition des autorités et des médias pour leur communiquer des informations complémentaires sur les séismes récents. Ce service rassemble des informations générales qui sont publiées sur le site internet. En cas d'importants dommages sismiques dans le monde, le SED informe également le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA).



Etre bien informé en continu

Site internet du SED

Vous y trouverez des informations détaillées sur les séismes se produisant en Suisse et dans le reste du monde et de nombreuses informations générales sur le thème des tremblements de terre.
www.seismo.ethz.ch

Avez-vous ressenti un séisme ?

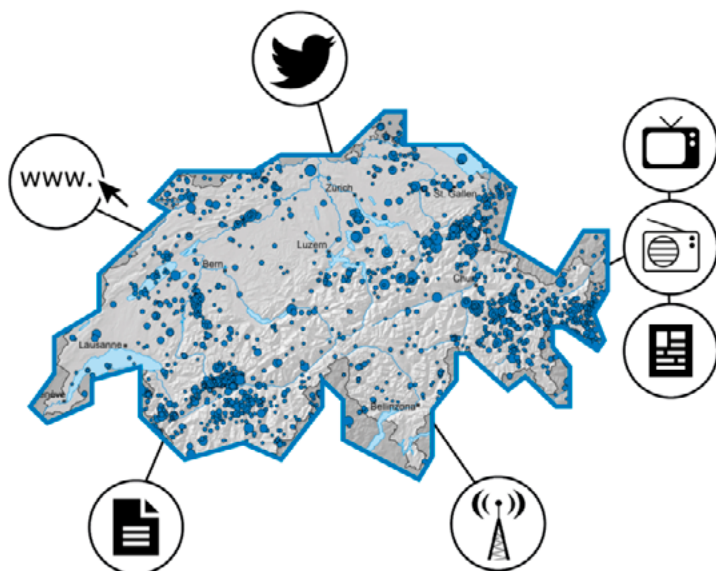
Faites part de vos observations via le formulaire en ligne situé sur le site internet du SED.
www.seismo.ethz.ch/earthquakes/did-you-feel-an-earthquake

@seismoCH_F

Suivez-nous sur Twitter et soyez informé en direct des tremblements de terre d'une magnitude supérieure ou égale à 2.5 en Suisse ou dans les régions limitrophes.
www.twitter.com/seismoCH_F

Portail des dangers naturels

Les annonces de séismes du SED sont aussi publiées sur le portail des dangers naturels de la Confédération.
www.dangers-naturels.ch



Service Sismologique Suisse
ETH Zürich
Sonneggstrasse 5
8092 Zurich

